

RÉPARATION, RECONDITIONNEMENT

Enjeux circulaires

ÉCOCONCEVOIR

LES PRODUITS
POUR FACILITER
LEUR RÉPARATION

Seulement

36 %

des Français
réparent ou font réparer
leurs produits quand
ils tombent en panne
(étude ADEME 2019)



RÉPARATION, RECONDITIONNEMENT

Enjeux circulaires

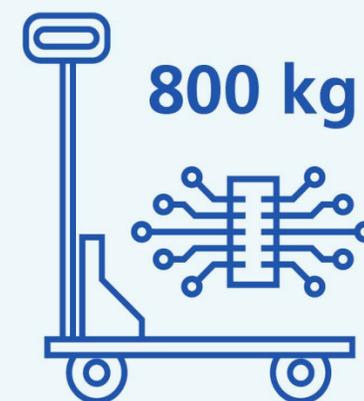
ALLONGER

LA DURÉE DE VIE
DES PRODUITS POUR PRÉSERVER
LES RESSOURCES

En moyenne
il faut mobiliser

50 à
350
fois

leur poids en matières pour
produire des appareils électriques
à forte composante électronique,
soit par exemple 800 kg
pour un ordinateur portable



RÉPARATION, RECONDITIONNEMENT

Enjeux circulaires



SENSIBILISER
LES CONSOMMATEURS
À LA RÉPARATION ET À L'ACHAT
DE PRODUITS RECONDITIONNÉS

Passer

de **2** à
4 ans



d'usage pour une
tablette
ou un ordinateur
améliore de **50 %**
son bilan
environnemental



RÉPARATION, RECONDITIONNEMENT

Enjeux circulaires

SENSIBILISER

LES CONSOMMATEURS
À LA RÉPARATION ET À L'ACHAT
DE PRODUITS RECONDITIONNÉS

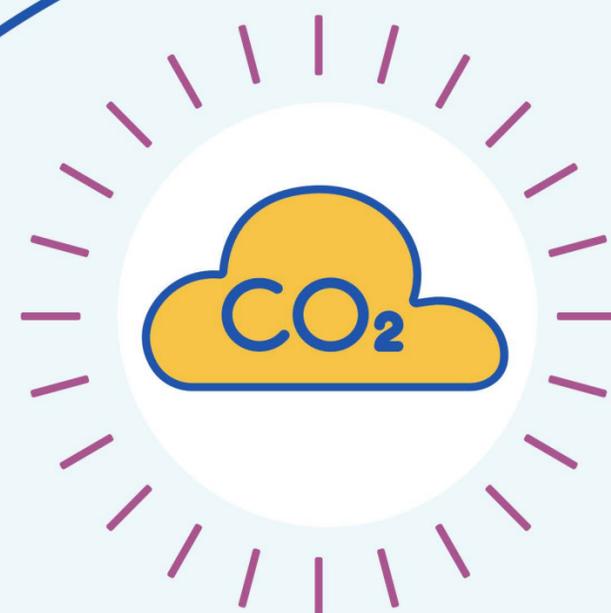
47 %



d'émissions de gaz à effet
de serre générées par le
numérique

sont dues aux équipements
des consommateurs

(ordinateurs, smartphones, tablettes,
objets connectés, Gps...)



RÉPARATION, RECONDITIONNEMENT

Loi AGECE

1



RÉPARATION

- L'indice de réparabilité a été **déployé au 1^{er} janvier 2021 sur cinq catégories de produit** (smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs, tondeuses à gazon, lave-linges hublot).
- **À partir du 4 novembre 2022, quatre nouvelles catégories de produits** seront concernées (lave-linges top, lave-vaisselles, aspirateurs, nettoyeurs haute-pression).

www.ecologie.gouv.fr/indice-reparabilite

RÉPARATION, RECONDITIONNEMENT

Loi AGECE

2



COMMANDE PUBLIQUE

 **Obligation d'achat par le secteur public d'un certain pourcentage de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées¹.**

Par exemple voici les % des produits qui doivent être issus du réemploi ou de la réutilisation :



Sources :

1) Décret n° 2021-254 du 9 mars 2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées - Légifrance ([legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr))

RÉPARATION, RECONDITIONNEMENT

Loi AGECE

3



RÉEMPLOI



Les collectivités doivent orienter vers le réemploi
5 % des déchets ménagers d'ici 2030



Potentiel d'emplois ESS :

si on atteint le chiffre souhaitable d'**1 ressourcerie**

pour **90 000 habitants** sur le territoire francilien **en 2030,**

création de **2 240 emplois supplémentaires** dans le domaine du réemploi solidaire².



Sources :

2) <https://www.auxilia-conseil.com/sites/default/files/users/user78/Emplois%20circulaires%20au%20carreg%CC%A7%20fr%20online.pdf>